

**COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE
DE MAUPAS PLAISANCIERS
DU 09 AOUT 2016
17 HEURES AU POLE CULTUREL**

Les adhérents qui ne peuvent être présents peuvent donner leur procuration à un ami présent **membre de l'AMP**. Chaque adhérent présent peut avoir un maximum de 6 procurations.

Emargements, vente des vêtements et accessoires AMP :
Sylvie FLATIN et Line LUCAS.

Accueil et mot de bienvenue du Président, présentation de Jean KIFFER.

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 113
Nombre de présents et nombre de pouvoirs : 51 présents et 10 pouvoirs
Le Quorum est fixé à 25% des adhérents.

Rapport moral lecture par le Président.

Rapport financier lecture par le Trésorier.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

-Sortants : ROUX Michel - GABORIAU Bernard - LUCAS Jacky - DERVIN Hervé.

-Réélus : GABORIAU Bernard (pour 1 an à sa demande) -LUCAS Jacky - DERVIN Hervé.

Michel ROUX pour raison de santé a souhaité ne pas se représenter.
Bernard LAVIGNASSE demande pour raison de santé d'être relevé de ses fonctions de Vice-Président.

Le Président indique qu'il proposera donc lors de la prochaine réunion de Conseil d'Administration la nomination d'Hervé DERVIN pour le remplacer.

Information sur la participation aux séances de travaux à l'écluse à poissons de la Calloge et point sur les assistances sécurité CNT par Jean Claude PORCHER.

A - Ecluse à poissons de la Calloge

Jean-Claude explique qu'après 5 années de travaux, la construction est terminée mais des finitions demeurent. L'AMP participe à raison de 2 matinées par mois (juillet et août) aux travaux de colmatage

des brèches et de renforcement des murs. Jean-Claude rappelle que tous ceux désireux de connaître la manière d'exécuter ces travaux sont les bienvenus. Le prochain rendez-vous est fixé le 17/08 à 9 h 30 au poste de secours du Corps de Garde.

B - Bateaux mis à la disposition du CNT lors de compétitions (raid, régates, etc...)

Le nombre de bateaux est quantifié par les Affaires Maritimes ; pour exemple, en juillet 2016 pour 265 véliplanchistes engagés, il est demandé 50 bateaux.

Rappels des sorties en mer 2015 par Patrick DE SOUZA

13/07/2015 Sortie en bateau à Jard sur Mer : Pour cette sortie, 33 adultes et un enfant.

Départ de la cardinale pour Jard sur mer à 11h30 à huit bateaux à moteurs plus un voilier parti en avance.

Après trois quarts d'heure de trajet environ, nous avons devant nous l'entrée du Port de Jard.

Une fois accostés, un petit verre nous est proposé par Alain DEMEY, ancien de l'AMP.

Ensuite, nous rejoignons des adhérents venus en voiture et tous ensemble, nous nous dirigeons vers le restaurant.

Celui-ci, situé face au Moulin, nous permet d'avoir à la fois une jolie vue sur le port et le moulin.

Après ce bon repas, pris en terrasse, nous rejoignons tranquillement nos bateaux.

Revenus à l'embarcadère, tout le monde a trouvé la journée sympathique mais trop vite terminée, signe qu'elle a été appréciée.

30 & 31/08/2015 Sortie en bateau à Marans :

Pour cette sortie, nous sommes 35 participants.

Nous partons de la cardinale de La Tranche sur Mer destination Marans à bord de 12 bateaux à moteurs.

Après avoir longé la côte, nous remontons la Sèvre Niortaise pour atteindre l'écluse du Brault.

Une fois celle-ci passée le convoi s'achemine vers le port de Marans. Nous serons accueillis par les responsables du port et les participants qui ont préférés la voiture au bateau.

Après avoir pris possession des chambres pour certains, nous rejoignons le restaurant.

A la fin de cette soirée, quelques vrais marins dormiront dans leurs embarcations, alors que les autres rejoindront l'hôtel, pour certains, dans les voitures de ceux venus par la route et pour d'autres, à pied dans la nuit noire !!

Le lendemain matin visite en 2 groupes du moulin de Beauregard, où il sera donné à chaque participant un petit sac de farine.

Une fois de retour au port un pique-nique est organisé un peu plus loin dans un espace vert au bord de l'eau.

Un quizz sera organisé en fin de repas, et les vainqueurs recevront des petits lots.

Jean Claude Porcher repartira avec presque toutes les glacières pour les réparer.

Elles n'auront pas supporté le poids de leurs propriétaires le temps du déjeuner.

Après ces 2 jours de festivité nous réintégrons les embarcations pour un retour mouvementé par un gros clapot qui aura l'avantage de faire prendre une bonne douche à tous ceux qui n'avaient pas de cabine.

La Tranche sera en vue à la nuit tombante, heureusement la navette nous attendait pour nous débarquer. (Merci à son capitaine)

A notre arrivée, Michel Salé voulait nous ravigoter avec de quoi faire des bananes flambées, mais vu le temps menaçant, ce fut des sandwiches avec les restes du pique-nique.

Sorties pêches à Pied 2015 par Bernard GABORIAU

Bernard rappelle les dates :

17/05 : huîtres au pied de l'Aunis

09/06 : promenade à Ars (pêche + pique-nique)

02/07 : pêche à la crevette Porte des Ile

01/08 : promenade à Ars

Prochains rendez-vous pour terminer la saison 2016:

Le 20/08 : pêche à la crevette Porte des Iles, 10 h 30.

Le 17/09 : idem

Puces de la mer 2015 par Hervé DERVIN

39 propriétaires ont confié leur matériel (59% de plus que l'année 2014 et 88 % de plus de produits à vendre ; chiffre d'affaire : 2 382.50 euros soit 3,5 fois celui de 2014.

Hervé remercie les personnes qui ont confié leur matériel, celles qui sont venues aider ainsi que les Services Techniques de la Ville.

Le Président reprend la parole :

« Avant de laisser la parole à Monsieur Le Maire et au Président Kiffer je voudrais, monsieur Le Maire vous formuler une nouvelle demande. **« Il ne faut pas oublier qu'il y a encore des embarquements dans les annexes pour les pêcheurs qui partent avant la mise en route de la navette. La sécurité de leurs embarquements-débarquements ne doit pas être oubliée. Plusieurs blocs de rocher ont été déplacés par la mer. Ne serait-il pas possible de les remettre en place à l'aide d'un tractopelle ? »**

Le Président présente rapidement Jean KIEFFER, Président de la FNPPSF et trace les grandes lignes de notre fédération. Il rappelle le rôle de la FNPPSF dans le paysage de la pêche de loisir.

Puis Jean KIEFFER nous informe qu'il défendra prochainement :

- Le permis côtier étendu de 6 à 12 miles des côtes.

- La pêche au bar : mesures applicables sur toutes zones au lieu d'une France coupée en 2 au niveau du 48^{ème} parallèle et réglementation identique pour les pêcheurs Pro et les pêcheurs de loisir.

Enfin il nous informe que l'Europe vient d'interdire la pêche en eau profonde.

Le Président reprend la parole et explique le déroulement de la soirée anniversaire de l'AMP du 10 août 2016.

Départ du car à 16 heures précises avec un seul arrêt à Angles.

QUESTIONS /REPONSES à Monsieur Le MAIRE

- Parking près de l'embarcadère

Ce parking est réservé aux usagers ayant un mouillage. Or il s'avérerait que des personnes sans mouillage y accéderaient. Il est demandé que soit inscrit le n° du mouillage sur le badge. Monsieur Le Maire demande qu'un point soit fait sur le nombre de mouillages et de badges, également des personnes qui souhaiteraient venir avec un bateau sans mouillage. M. FLATIN souhaiterait que ces réclamations soient faites auprès de lui.

- La navette

Pour des raisons de facilité pour embarquer ou débarquer, il est demandé à Monsieur Le Maire de faire installer des poignées en caoutchouc sur le montant vertical du ponton d'embarquement.

- Un port en eau profonde

Monsieur Le Maire n'y croit pas parce que les Services de l'Etat sont contre. Ces mêmes services ont réduit le nombre de mouillage d'où la réalisation d'un port à sec pour palier à cette décision. Il sera ouvert le 1^{er} septembre 2016. Monsieur Le Maire explique le fonctionnement : téléphoner la veille au soir de la sortie en mer à la capitainerie qui mettra le bateau dans une zone de stockage, puis le matin, sur un mouillage « visiteur ». Cette manipulation sera gratuite pour les 6 premières sorties, payante ensuite.

- Enrochement

Des blocs de rochers se sont détachés et provoquent une gêne. Monsieur le Maire demandera à la DDTM la permission de faire intervenir un engin de chantier pour les remettre en place.

- Concernant Ste Anne

Le dossier est à la DDTM pour demander d'orienter différemment les épis : la réponse est attendue.

- La Balnéo

Les tennis sont réalisés. L'achat du terrain des anciens tennis est conclu et le permis est à l'instruction (fin d'année 2016, début 2017). Il a été gardé 1500 m2 pour la Balnéo.

- Entrées de plage Les Générelles

Il y a 54 entrées de plage dont 52 accessibles. Pour accéder à la plage des Générelles (côté sensible de la commune car en zone rouge), un aménagement de l'une des 2 entrées est prévu mais il manque 2 m 50 de sable pour permettre d'accéder correctement et même en rapportant du sable. Une seule marée de 70 reprend et emporte ce sable avec elle. Les problèmes d'encombrements des trottoirs seront réglés. Une piste cyclable avec une voie unique de circulation voiture est prévue dans la rue Maurice Samson jusqu'à la Gendarmerie.

Pour conclure, Monsieur Le Maire nous informe qu'une seule commune en Vendée détient le pavillon bleu des eaux de baignade non polluées : c'est La Tranche sur Mer et il n'en existe que 20 en France.

Enfin, avant de conclure, Le président tient à remercier devant l'Assemblée tous les bénévoles NON membres du Conseil d'Administration qui sont spontanément venus aider à tenir le bar lors des PUCES DE LA MER 2016. Organisation effectuée au pied levé pour palier à un désistement de dernière minute. Fort de cette belle réussite l'équipe ainsi constituée s'est déjà portée volontaire pour 2017 avec une organisation préalable qui tiendra compte des remarques de chacun.

Invitation à se retrouver pour l'apéritif durant la remise des lots du concours de pêche.

Clôture de l'Assemblée à 19 heures 15,

Le Président

La secrétaire

Le Trésorier